

# PROCES – VERBAL

De la séance du Conseil Municipal

Du 7 décembre 2020

oo

Le sept du mois de décembre 2020 à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de Mérenvielle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Mr Raymond ALEGRE, Maire.

CONSEILLER(E)S	Présent(e)s	Excusé(e)s	Pouvoir à
ALEGRE Raymond	X		
MILHES Bernadette	X		
ASTUDILLO BRIONES GARRIGUES Clara	X		
BAUTE Philippe	X		
DUPUY Agnès		X	
GIRARD Pascal	X		
JONES Margaret		X	
MARAVAL Alain	X		
MORONI DENAT Martine	X		
REGNARD Armand	X		
SERIS Bernard	X		
<b>TOTAL :</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	
<b>Nombre de votants :</b>	<b>9</b>		

Le Conseil Municipal a été convoqué le 2 décembre 2020. Ont été adressés aux conseillers les documents relatifs aux délibérations à prendre au cours de la séance, en même temps que la convocation.

.....  
Secrétaire de séance : Monsieur Armand REGNARD a été nommé Secrétaire.

**DELIBERATION AJOUTEE A L'ORDRE DU JOUR :**

- Autorisation au Maire pour « petits travaux urgents » auprès du S.D.E.H.G 31

.....  
**2020-48 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 OCTOBRE 2020**

Le Président de séance donne lecture à l'assemblée du procès-verbal en pièce jointe relatif à la séance du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2020. Monsieur Raymond Alegre, Maire demande au conseil municipal si des remarques sont faites suite à la transmission du projet de procès-verbal. Monsieur Pascal Girard signale une erreur concernant le point 4 des questions diverses, corriger « Alain Girard » en « Pascal Girard ». Monsieur le Maire prend en compte cette observation et constate qu'il n'y a pas d'autres observations. Il propose de passer au vote, et après en avoir délibéré : Le conseil Municipal prend acte et approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date 7 décembre 2020.

**La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.**

**Nombre de votants : 11**  
**Dont absentes excusées : 2**  
**Pour : 9**

**2020- 49 DECISION MODIFICATIVE N°02**

339 Code INSEE	COMMUNE DE MERENVIELLE - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2020 N° 49
-------------------	---	------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DECISION MODIFICATIVE N° 02**

**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	Pour 9
Date de convocation :	02/12/2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond ALEGRE, Maire.

Objet : Virement de crédit budgétaire

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	6 705.00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>6 705.00 €</b>	
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		6 705.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>6 705.00 €</b>
R 28152 : Amort.installation de voirie		136.00 €
R 28182 : Matériel de transport		5 269.00 €
R 28183 : Matériel de bureau informatique		776.00 €
R 28184 : Mobilier		1.00 €
R 28188 : Autres immos corporelles		523.00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>6 705.00 €</b>

Signataires :	ALEGRE Raymond	
	ASTUDILLO BRIONES GARRIGUES Clara	
	BAUTE Philippe	
	DUPUY Agnès	
	GIRARD Pascal	
	JONET Margaret	
	MARAVAL Alain	
	MILHES Bernadette	
	MORONI DENAT Martine	
	REGNARD Armand	
	SERIS Bernard	

24 DEC. 2020

Certifié exécutoire par Monsieur Raymond ALEGRE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 23.12.2020 et de la publication le .

A. le Merenvielle, le 24 décembre 2020.



ont signé les membres présents

## 2020-50 AUTORISATION AU MAIRE POUR « PETITS TRAVAUX URGENTS » AUPRES DU S.D.E.H.G 31

Le S.D.E.H.G 31 sollicite la commune de Mérenvielle pour disposer d'une ligne budgétaire communale d'intervention d'urgence, autorisant le Maire pour les travaux urgents (éclairage public, signalisation...) à réaliser dans la limite de 10000 euros par an.

**La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.**

<b>Nombre de votants</b>	<b>:</b>	<b>11</b>
<b>Dont absentes excusées</b>	<b>:</b>	<b>2</b>
<b>Pour</b>	<b>:</b>	<b>9</b>

### QUESTIONS DIVERSES

#### 1 Modernisation de l'éclairage public

L'éclairage public, des hameaux et de la rue principale du bourg, a été modernisé et équipé de LEDS. Par contre, les lampadaires sur la place du village sont vétustes et il est nécessaire de procéder à leur rénovation. Un courrier a été adressé au S.D.E.H.G pour faire un devis intégrant également le remplacement du poteau d'éclairage béton en place devant la Mairie. L'éclairage du terrain de boules par un projecteur sur le nouveau poteau est prévu.

Madame Moroni-Denat pose la question sur l'éclairage public nocturne dans les hameaux. Dans un premier temps, un sondage auprès de la population concernée serait intéressant.

#### 2 Poteaux d'incendie

Voir sur site leur accessibilité.

Une vérification des poteaux d'incendie a été faite par le service départemental d'incendie (Pompiers d'Aussonne). Plusieurs bornes ne sont pas en état normal de fonctionnement et un contrôle est nécessaire. Monsieur le Maire propose de solliciter l'entreprise PUECH pour faire les contrôles nécessaires. Il conviendra ensuite de faire les travaux de remise en ordre qui seront nécessaires.

#### 3 Le déploiement de la fibre

Pascal Girard signale les questions qui lui sont parvenues à ce sujet de la part de certains habitants de Mérenvielle. Il a répercuté ces questions au prestataire en charge de l'implantation de la fibre sur la commune. Il informe le conseil municipal qu'une réunion est prévue en Mairie le **vendredi 18 décembre à 11h00**, avec CIRCE et les membres du conseil municipal qui le souhaitent.

#### 4 Site internet

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h15.**